

COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation : 14 novembre 2024
Date de l'affichage : 14 novembre 2024
Nombre de conseillers en exercice : 68
Nombre de conseillers présents : 34 + 1 suppléé + 6 pouvoirs
Nombre de conseillers votants : 41

OBJET : BUDGET PRINCIPAL – OUVERTURE PAR ANTICIPATION DE CREDITS BUDGETAIRES POUR LA SECTION D'INVESTISSEMENT 2025

Numéro de la Délibération : 211124-DC-107

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt et un novembre, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Noailles, sous la Présidence de Monsieur Pierre DESLIENS.

Etaient présents :

Mmes Dominique MARGERY, Lydia BORDERES, Isabelle VILAREM, Marie-France SERRA, Nathalie SABOT, Annie BLANQUET, Danielle DEBLIECK, Christelle GAUVIN, Marianne LEMOINE, Caroline BILL.

MM. Pierre DESLIENS, Patrice CREPY, Philippe MARECHAL, Mickaël DEQUIN, Jean-Jacques DUMORTIER, David LAZARUS, Patrice GOUIN, Marc VIRION, Rafaël DA SILVA, Guillaume NICASTRO, Hubert CABORDEL, Jean-Pierre CHATRON, Pascal POULET, Ludovic GORINE, Jean-Louis GOUPIL, Benoît BIBERON, Alain DEVOOGHT, Thierry DEVILLARD, Bruno CALEIRO, Patrick VONTHRON, Olivier DOUCHET, Daniel VEREECKE, Gérard CHATIN, Pascal WAWRIN.

Etaient absents :

Mmes Christine MARIENVAL, Carine LUGEZ, Doriane FRAYER, Maud MATHONAT, Viviane AKAKPOVI, Caroline MARTIN, Josiane VANDRIESSCHE, Michèle BRICHEZ, Nadia MORIA, Nathalie GALINDO, Véronique PAUL, Françoise TESTART, Christèle MARIN, Colette DEWEZ, Angélique ANDRE.

MM. Francis CHABLE, Kévin POTET, Alain GUERINET, Gérard PIEUX, Jean-Marie NIGAY, Marc LAMOUREUX, Sébastien FERNET, Pierrick LOZE, Alain ARNOLD, Charles-Antoine de NOAILLES, Bernard ONCLERCQ, Gérard AUGER, Denis JACOB, Robert JOYOT, Philippe ELOY, Jean VERTADIER, Philippe BOURLETTE, Christophe DURAND, Guy LAFOREST.

Dont suppléé :

- M. Alain ARNOLD par Dany BULTEUX.

Dont représentés :

- Mme Doriane FRAYER par M. Guillaume NICASTRO.
- M. Alain GUERINET par M. Hubert CABORDEL.
- Mme Josiane VANDRIESSCHE par M. Jean-Jacques DUMORTIER.
- Mme Nathalie GALINDO par M. Benoît BIBERON.
- Mme Véronique PAUL par M. Pierre DESLIENS.
- M. Guy LAFOREST par M. Olivier DOUCHET.

Secrétaire de séance : M. Jean-Louis GOUPIL, conseiller communautaire de la commune de Mortefontaine en Thelle.

OBJET : BUDGET PRINCIPAL – OUVERTURE PAR ANTICIPATION DE CREDITS BUDGETAIRES POUR LA SECTION D'INVESTISSEMENT 2025

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

Vu :

- L'article L.1612-1 Général des Collectivités Territoriales,
- L'avis de la commission des finances du 12 novembre 2024 ;

Considérant :

- La nécessité de procéder avant le vote du budget 2025 à l'achat de matériel et à des travaux d'investissement ;
- Les crédits inscrits en section d'investissement au budget de l'exercice 2024 ;

**SUR PROPOSITION DU PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE,**

- **AUTORISE** le Président ou son représentant à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette, comme suit :

Chapitre 20 : 15 000 €

- 2031 : 10 000 € (Frais d'études)
- 2051 : 5 000 € (Concessions et droits similaires)

Chapitre 204 : 391 250 €

- 20422 : 391 250 € (Subventions d'équipements versées)

Chapitre 21 : 260 000 €

- 2111 : 111 000 € (Acquisitions de terrains)
- 21311 : 10 000 € (Travaux sur bâtiments publics)
- 21314 : 10 000 € (Travaux sur bâtiments culturels et sportifs)
- 21318 : 5 000 € (Travaux sur autres bâtiments publics)
- 21752 : 100 000 € (Travaux de voirie)
- 21838 : 4 000 € (Matériel informatique)
- 21848 : 15 000 € (Mobilier)
- 2188 : 5 000 € (Autres immobilisations corporelles)

Soit un total de 666 250 euros.

- **S'ENGAGE** à reprendre ces crédits ouverts par anticipation au budget primitif 2025 du budget Principal de la Thelloise.

*Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20241121-211124-DC-107-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/11/2024
Publication : 25/11/2024